Rentrée rime souvent avec nouvel appartement et, de plus en plus fréquemment, avec nouveaux colocataires. Alors si vous faites partie de ces êtres sociaux qui choisissent de cohabiter avec leurs semblables, vous vous êtes certainement déjà heurté au problème de la gestion du budget. Qui dit colocation dit en effet partage des frais et, pour rester en bons termes avec ses colocataires, il vaut mieux bétonner le sujet d'entrée de jeu.

C'est ce qu'ont vite compris Pierre-Laurent Massard et Grégoire Compagnon. En 2007, ces deux informaticiens bordelais ont l'idée de créer un programme pour gérer leur coloc' de six personnes. Le site Ze-Coloc.fr était né. Depuis, il a fait du chemin avec 45 000 inscrits et 11 000 colocations. Et une appli pour smartphone vient de voir le jour.

Gratuit et pratique

« Quand on est nombreux et qu'on se connaît bien dans une colocation, comme c'était notre cas, toutes les dépenses sont communes », souligne Grégoire Compagnon. Et gérer le budget au quotidien devient vite un véritable casse-tête. Les colocataires utilisent souvent un cahier pour noter les frais de la communauté mais le système a ses limites. Ze-Coloc permet à chacun dans la colocation de savoir où il en est, s'il doit de l'argent aux autres ou au contraire si on lui en doit. « Chaque coloc' renseigne les dépenses qu'il effectue, l'appli fait le bilan et précise combien chacun doit verser à la collectivité. Elle indique aussi comment optimiser les virements », précise le développeur.

Évidemmment, pour que l'appli fonctionne bien, cela demande une certaine rigueur de la part de ses utilisateurs. Chacun doit penser à noter régulièrement ses dépenses. Mais, c'est l'avantage de l'application mobile, chacun peut indiquer combien il a dépensé dès la sortie du

magasin après son passage en caisse. Ze-coloc propose aussi un outil pour faire sa liste de courses. Chacun peut y ajouter des produits et les barrer au fur et à mesure. Autre atout, et pas des moindres puisque les colocataires sont souvent des étudiants au budget serré, l'appli est entièrement gratuite et le restera. Les deux fondateurs de Ze-Coloc développent bénévolement le site et l'application mobile. Ils pensent introduire un peu de pub dans les mois qui viennent pour pouvoir à terme se rémunérer mais sans pénaliser les utilisateurs. •

Stéphanie Lacaze

Ze-Coloc est disponible gratuitement sur l'App Store et le Play Store

Photo © Ze-Coloc